

« Commençons par donner des emplois aux plus âgés »

MARISOL TOURAINE, députée PS d'Indre-et-Loire

MEMBRE de la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales à l'Assemblée, Marisol Touraine est secrétaire nationale du PS à la santé et à la Sécurité sociale.

Le recul de l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 60 ans serait-il une bonne mesure ?

■ **Marisol Touraine.** Le résultat des élections européennes a renforcé, au sein du gouvernement, le sens de la provocation ! Dans cette période d'envolée du chômage et de plans sociaux qui touchent d'abord les plus de 55 ans, quelle cohérence y a-t-il à annoncer qu'il faudra travailler plus longtemps ? La France a l'un des plus mauvais taux d'emploi des seniors en Europe. Donc, reculer l'âge légal de départ à la retraite est aujourd'hui incongru. En plus, cela pénaliserait ceux qui ont commencé à travailler jeunes. Prenons plutôt en compte la pénibilité.

Peut-on rester l'un des pays d'Europe où l'âge de la retraite est le plus bas ?

Dans les autres pays européens, le taux d'emploi des jeunes et des seniors est nettement supérieur au nôtre. Donc il y a une cohérence à augmenter l'âge de la retraite. La priorité, si on



Marisol Touraine.
(GLOBEPIC/X. MOUTHON.)

veut consolider notre système, c'est de faire en sorte que les plus de 55 ans travaillent effectivement et que les jeunes entrent plus facilement dans un emploi durable. Commençons par donner des emplois à tous ceux qui peuvent y prétendre. Aucune réforme ne sera envisageable s'il n'y a pas un taux d'emploi plus important chez les jeunes et les seniors. Si la moitié de la population active ne travaille pas, il est impossible de financer les régimes de retraite. J'ajouterai que la consolidation du financement de nos régimes de retraite passe par la modulation des règles applicables selon la pénibilité des métiers et par une contribution de tous les revenus. De ce point de vue-là, on est loin du compte, avec le bouclier fiscal qui exonère de cotisations sociales les revenus des plus riches.

PROPOS RECUEILLIS PAR N.S.

Faut-il relever l'âge de la retraite ? Réagissez sur notre site

leParisien.fr Aujourd'hui.fr